FORMATION : CAPA
Métiers de l'agriculture – Option ruminants
Code RNCP 25306

Le métier	Dans le secteur des productions animales, **l'ouvrier assure des activités liées à la conduite d'un ou plusieurs élevages**. Celles-ci concernent essentiellement l'**alimentation**, le **suivi de la reproduction** et de **l'état sanitaire** ainsi que **les interventions** qui s'y rapportent. En élevage laitier bovin, ovin et caprin, il est amené à réaliser la traite deux fois par jour. Il connaît le comportement des animaux et sait réagir en cas de nécessité. Il assure également des activités liées à la **conduite de productions végétales** en vue de l'alimentation du bétail. Il est en capacité **d'utiliser les différents équipements nécessaires** aux travaux de culture et de récolte des céréales et fourrages.
Profils et prérequis	**Après une classe de 3ème à projet professionnel, technologique ou générale, d'une classe de SEGPA et avec les prérequis nécessaires à la formation** (maîtrise des savoirs de base : écrire, lire, compter). L'accès à tout ou partie de la formation (bloc de compétence) n'est pas possible actuellement. Nous contacter pour toute autre modalité d'accès.
Objectifs de la formation	Le CAPA MA permet d'obtenir les capacités suivantes : **Capacités générales** CG1- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

MAJ 07/11/2022

	CG2- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle CG3- Interagir avec son environnement social **Compétences professionnelles** pour le secteur de la production animale « ruminants » CP4- Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage CP5- Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage CP6- Réaliser des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments CP7- S'adapter à des enjeux professionnels locaux
Organisation et durée de la formation	La formation est **en alternance** et se déroule en **24 mois.** - La durée de formation en **centre** est de **27 semaines**, soit 929 heures en 2 ans. - La durée en **entreprise** est de **61 semaines** en 2 ans.
Statuts	- Salarié(e) en contrat d'apprentissage
Contenu de la formation	<u>Matières liées aux capacités générales : Français, Histoire-Géographie, Mathématiques, Sciences, EPS</u> **CG1- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux** CG1.1 - Prendre position dans une situation à caractère social et civique CG1.2 - Utiliser des outils dans des situations de la vie courante **CG2- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle** CG2.1- S'exprimer à travers une réalisation personnelle CG2.2- Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel **CG3 - Interagir avec son environnement social** CG3.1 - Adapter son langage et son comportement aux situations de communication

	CG3.2 - S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif <u>Matières liées aux capacités professionnelles : Zootechnie, Phytotechnie, Agroéquipement</u> **CP4 – Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage** CP4.1 Réaliser des observations, interventions et soins courants sur les animaux CP4.2 Réaliser des travaux et la surveillance liés à l'alimentation **CP5 – Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage** CP5.1 Réaliser les travaux mécanisés des surfaces destinées à l'alimentation de l'élevage CP5.2 Mettre en œuvre le pâturage **CP6 – Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments** CP6.1 Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments CP6.2 Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation
Evaluation	Le CAPA MA s'obtient après validation de **7 unités capitalisables** (UC) tout au long des deux années de formation. CP 4 – CP 5 – CP 6 sont **évaluées en situation professionnelle**.
Certification	Le CAPA MA est un diplôme **organisé et délivré en unités capitalisables** (UC) spécifiques à la formation professionnelle continue et à l'apprentissage. Les **UC peuvent être obtenues indépendamment et sont valables pendant une durée de 5 ans**. Chaque UC correspond à une capacité du référentiel de certification. Il est délivré par le **Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.**

Méthodes et suivi pédagogique	**L'objectif pédagogique** principal est de permettre aux apprenti(e)s de devenir de **futurs salariés en agriculture** dans les domaines de la production animale et de l'utilisation des matériels tout en développant les connaissances scientifiques et les compétences d'un ouvrier agricole Les cours ont lieu en présentiel au CFA et sur l'exploitation de l'établissement. La répartition des travaux favorise les TD/TP. La pédagogie est basée sur les mises en situation professionnelle à travers des échanges de pratiques, et la reprise du vécu en entreprise. Les périodes en entreprise font l'objet d'une restitution de vécus à chaque retour en centre. Une visite par an en entreprise et des contacts par téléphone ou visio-conférence sont effectués par le(la) référent(e) de formation pour le suivi de l'élaboration du dossier professionnel présenté à l'examen.
Equipe pédagogique	**Le ou la coordonnateur/trice pédagogique de la formation en collaboration avec le secrétariat pédagogique et le développeur** prend en charge le recrutement des alternants, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination du groupe et le suivi individuel tout au long du parcours. Il ou elle garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun. Il ou elle coordonne les interventions des professionnels. **Les formateurs/trices** sont experts dans leur domaine d'intervention. Ils possèdent tous une expérience dans le domaine de compétence.
Les plus de la formation au CFA/CFPPA d'Ahun	**- Un réseau de maîtres d'apprentissage et partenariat avec la Chambre d'Agriculture** **- Une exploitation au sein de l'établissement avec + de 670 animaux sur 180 hectares** **- Une pédagogie de mise en situation professionnelle des apprenants en centre et en entreprise**

Coût et mode de financement de la formation	La formation en alternance est financée à 100% par les OPCO pour le secteur privé et à 50% par le CNFPT (secteur public). Pour obtenir un devis, contactez : sidonie.dumonteil@educagri.fr (secrétariat comptable du CFA) maud.bernussou@educagri.fr (directrice du CFA)
Accessibilité de la formation par les personnes en situation de handicap	Notre site de formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Une référente handicap est à votre écoute pour vous conseiller et vous orienter au CFA. 05 55 81 48 93 (ligne directe) stephanie.grandet@educagri.fr
Locaux mis à disposition	**Le CFA vous accueille** dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Un accueil téléphonique est assuré sur les mêmes amplitudes horaire. Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Ils comprennent des salles de cours, des salles informatiques, des plateaux techniques. Dans l'enceinte de l'établissement, les apprenants ont accès au réfectoire. Des chambres peuvent-être proposées. **Internat pour le CFA** : 05 55 81 48 91 (Mme Sidonie Dumonteil) sidonie.dumonteil@educagri.fr
Pour plus d'informations	gilles.baron@educagri.fr (coordinateur des CAPA MA) stephanie.grandet@educagri.fr (secrétaire pédagogique référente de la formation CAPA MA) fanny.richard@educagri.fr (responsable éducative et pédagogique du CFA)

MAJ 07/11/2022

Nos coordonnées	
	CFA de la Creuse Le Chaussadis - 23150 Ahun 05 55 81 48 91 cfa.creuse@educagri.fr

MAJ 07/11/2022